

née à un état comparatif de propreté qu'elle ne peut atteindre quand elle porte plusieurs récoltes de céréales à la suite les unes des autres.—(Annales du G. D. de Luxembourg.)

Petite chronique

L'émigration prend, ce printemps, des proportions effrayantes. De toutes parts, on n'entend parler que de cette fièvre désastreuse. Dans toutes les paroisses, les jeunes gens quittent en masse le toit paternel pour aller, aux Etats-Unis, user leurs forces et leur santé, au profit d'un peuple égoïste qui ne pense qu'à en obtenir la plus grande somme de travail possible.

Un ami, faisant le trajet de la Rivière du Loup, à Québec nous écrit ces quelques lignes : " J'ai fait lundi un voyage navrant. Pour ceux qui, comme nous, ont à cœur l'intérêt de nos cultivateurs, il est désolant de voir l'effrayante désertion de nos campagnes. Pas moins de 200 jeunes gens et plusieurs familles, prenaient le chemin de l'exil, la route des Etats-Unis. Plusieurs avaient l'air attristé, d'autres noyaient leur chagrin dans le whiskey. Un grand nombre de nos législateurs et l'Hon. Commissaire des terres de la Couronne ont été, comme moi, spectateurs de cette navrante désertion.

" Bientôt les Chambres d'Ottawa seront appelées à législater sur les moyens les plus propres à arrêter ce fléau et rendre notre patrie prospère. Si nos membres ont questionné ces pauvres émigrants, ils ont dû voir que le besoin est l'unique cause de leur départ. Il leur faut du travail pour vivre, et puisque leur patrie ne peut leur en fournir, ils vont offrir leurs bras à nos voisins.

" Les moyens d'arrêter le courant de l'émigration sont nombreux, mais si l'on poussait nos jeunes gens vers la colonisation, si on leur facilitait l'acquisition et le défrichement de nos terres incultes, on verrait certainement le fléau diminuer d'une manière sensible.

" Ce n'est pas tout d'appeler des belges, il faut encore et surtout obtenir nos propres gens. Les belges sont bons jardiniers, mais ils sont de fort médiocres défricheurs, et dans le dur labour du défrichement quatre belges ne valent pas un canadien."

Ces réflexions sont très justes, il nous semble que notre gouvernement n'a pas assez pensé à nos compatriotes, il les a trop négligés et tout en favorisant l'émigration, il n'a pas assez travaillé à arrêter le fléau de l'émigration. Hâtons-nous d'y remédier car le mal est grand.

— Il n'y a pas que les Etats-Unis qui se plaignent des concessions commises par les employés publics; le Nouveau-Brunswick paraît malheureusement dans le même cas. Le Comité nommé par la Chambre d'Assemblée de cette province pour faire une enquête dans le Bureau des Travaux Publics a découvert des transactions pour le moins douteuses. Il paraîtrait par exemple que l'entrepreneur du pont de Richibouctou aurait reçu \$3,000 de plus qu'en demandait son contrat; et il existe, dit-on, d'autres révélations tout aussi éblouissantes.

RECETTES

Comment laver les peintures qui n'ont pas été vernies

Trempez une flanelle dans l'eau chaude et tordez-la jusqu'à ce que l'eau en soit presque toute sortie. Puis saupoudrez sur la flanelle un peu de blanc d'Espagne en poudre et frottez légèrement la peinture; la graisse, la fumée ou autres saletés seront instantanément enlevées. Lavez ensuite à l'eau chaude et asséchez avec une étoffe douce. Ce procédé n'endommagera pas la plus délicate couleur, et conservera la peinture beaucoup plus longtemps que l'ancien procédé se servant de savon.

Pour enlever la graisse des planchers, tables, etc.

Grattez la tache avec un canif, puis déposez-y de la glaise préalablement humectée avec de l'eau chaude, laissez-la toute la nuit; renouvelez l'opération si c'est nécessaire. Bientôt la graisse sera toute absorbée.

Proverbe

UNE ONCE DE VANITÉ GÂTE UN QUINTAL DE MÉRITE

Ce proverbe nous vient des Orientaux; il exprime d'une manière très heureuse une vérité de tous les siècles et de tous les lieux. Nous disons de même : *Un peu de fiel gâte beaucoup de miel; Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau*, etc. Une locution très-usitée exprime très-justement que le travail et un état sont au-dessus de la fortune : *Une once d'état vaut une livre d'or; Mieux vaut petit métier que ne fait esperviers*, disait-on au XIII^e siècle. Mais un autre dicton, également très-employé, laisse bien à désirer sous le rapport de la moralité, quel que soit le nombre d'exemple d'application qu'on en puisse citer; c'est : *Une once de faveur vaut mieux qu'une livre de justice*.

Erratum

Dans notre dernier numéro, à l'article *Colonisation*, *Emigration*, page 200, 1^{ère} colonne, dernier paragraphe, au lieu de *cents et rentes*, lisez : *cents et rentes*.

ASSUREZ-VOUS

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la vie, contre les accidents et contre le feu, etc., etc.

Président, Sir Hugh Allan; Gérant, Ed. Stark, écr.

Jos. G. PELLETIER, N. P.

4 avril 1872.

Agent à Kamouraska

CHAMBRE PROVINCIALE DES NOTAIRES

AVIS est, par les présentes, donné que mercredi, le premier mai prochain, à 11 heures A. M., il y aura à Québec, dans une des salles de l'Université Laval, une assemblée des membres de la Chambre Provinciale des Notaires, et qu'alors Philippe Beaulieu, de Kamouraska, clerc-notaire, se présentera devant la dite Chambre pour être admis à la pratique du Notariat.

Québec 5 avril 1872.

J. B. DELAGE,

S. C. P. No. 2

ACTE DE LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

JOSEPH DIONNE de St. Denis, et PIERRE DESSAINT, de St. Louis de Kamouraska, faisant commerce en société à St. Denis, dans le District de Kamouraska sous la raison sociale de "DIONNE et DESSAINT" Faillies.

LES faillis n'ont fait une cession de leurs biens et les créanciers sont notifiés de se réunir à St. Denis, au lieu d'affaires des Faillis, MARDI, le SEIZÉ d'AVRIL courant à ONZE heures et DEMIE A. M. afin de recevoir un état de leurs affaires et de nommer un syndic.

J. ELZ. POULIOT,

Syndic Provisoire.

Rivière-du-Loup (en bas), 2 avril 1872

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme apprentis typographes, en s'adressant au soussigné Editeur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière.—FIRMIN H. PROULX.